



● ● ● ● ● ● ● ●
L a u s a n n e

A Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil communal
1002 Lausanne

Lausanne, le 1^{er} mars 2016
C.28/69 /LSP - uc

Bilan 2015 des contrôles routiers relatifs aux véhicules bruyants faisant suite à l'interpellation de Mme Anne-Françoise Decollogny

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Le 20 mai 2014, Mme Decollogny a déposé l'interpellation intitulée « *Véhicules trop bruyants : l'impunité ?* », relative à l'augmentation du trafic motorisé au centre-ville, plus particulièrement dans le quartier Beaulieu-Vinet, et aux nuisances qui en résultent.

Le 17 mars 2015, le Conseil communal a pris acte de la réponse de la Municipalité à ladite interpellation. Dans ce cadre, le Corps de police a notamment été chargé de mettre en œuvre des contrôles préventifs puis répressifs, au besoin en partenariat avec le Service des automobiles et de la navigation (SAN).

La réponse municipale précisait notamment que le bilan des contrôles 2015 ferait l'objet d'une communication au Conseil communal et, qu'en cas d'efficacité des actions entreprises, les mesures engagées seraient reconduites.

Dans une première phase, un flyer de sensibilisation a été édité par le Corps de police et une dizaine de contrôles préventifs ont été menés, d'avril à mai 2015, afin d'attirer l'attention des conducteurs sur les différents types de bruit émanant du trafic ou liés à un comportement inadapté.

Dans une deuxième phase, de juin à décembre 2015, 164 contrôles ont été réalisés dans le cadre de l'activité régulière du Groupe motocyclistes et 69 contrôles spécifiques nocturnes ont été effectués. L'ensemble des contrôles a conduit à 233 dénonciations qui se répartissent comme suit :

Municipalité de Lausanne

Secrétariat municipal
place de la Palud 2
case postale 6904
CH - 1002 Lausanne
tél. ++41 21 315 22 15
fax ++41 21 315 20 03
municipalite@lausanne.ch

	Véhicules 4 roues			Véhicules 2 roues		Activité administrative
Type de contrôle	Régime moteur	Modifications Défectuosités	Musique bruyante	Régime moteur	Modifications Défectuosité	Dénonciations
Activité régulière	28	28	8	9	67	140
Contrôle nocturne	21	29	14	5	24	93

En outre, une action particulière, en collaboration avec le SAN, a été menée le jeudi 15 octobre 2015, dans le secteur de Sévelin. Grâce à la mise à disposition du personnel technique nécessaire et d'une piste de contrôle, treize véhicules, sur les 34 contrôlés, ont été inspectés en relation avec des modifications apportées en vue d'augmenter la puissance du moteur.

Eu égard aux résultats positifs des contrôles effectués en 2015, le Corps de police renouvèlera son action dans le domaine de la prévention et de la répression des nuisances sonores produites par des véhicules, au besoin en coopération avec le SAN, en particulier dans tout le secteur de la petite ceinture lausannois

En vous remerciant de bien vouloir prendre acte de la présente communication, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

Le syndic :
Daniel Brélaz

Le secrétaire :
Simon Affolter

